

## CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai 2017

**Présents :** Gilles ARGAUD, Carine BURILLE, Roger CHARVET, Nicolas CHENAL, Jean-Michel FERTIER, Dominique JANET-MAITRE, Jean-Claude MALECOT, Philippe QUEMART.

**Excusés :** Johnny MIRON, Hervé BUTTARD.

### ORDRE DU JOUR

1. Convention transport scolaire 2018.
2. Travaux.
3. Urbanisme ~ PLUiH.
4. RPOS assainissement.
5. Questions diverses

#### **1 – Convention transport scolaire 2018.**

Dans le cadre du transfert de la compétence transport scolaire des départements vers les régions la commune a fait le choix de solliciter le renouvellement de sa convention d'exploitation en tant que transporteur de la ligne reliant Le Désert et Corbel aux établissements des Echelles et Entre Deux Guiers.

Le cahier des charges de ce service imposant l'utilisation d'un véhicule âgé de moins de 13 ans, il a été décidé de procéder au remplacement du car actuellement en fonction.

Après étude prospective de l'évolution probable des effectifs et consultation de l'offre disponible, le conseil municipal a retenu la proposition du constructeur Iveco sur la base d'un modèle disposant de 22 places passagers. Le coût d'acquisition s'élève à 67.100 € HT, assorti d'une reprise de 9.000 € de l'ancien véhicule. Cette opération pourra en partie être financée par emprunt.

#### **2 – Travaux.**

*Clocher de l'église :* les travaux de finition se dérouleront dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juin avec la pose des ornements et du paratonnerre.

*Voiries :* un programme de mise en place d'enrobé, planifié pour ce début d'été, permettra d'achever la desserte par des voies revêtues de la totalité des habitations de la commune. Ce programme concerne le chemin des Murailles et le chemin des Rousses aux Combes.

#### **3 – Urbanisme PLUiH.**

Les travaux préparatoires à l'élaboration de la trame du PLUiH portent actuellement sur la traduction des directives en matière de densification des zones urbanisées et leurs conséquences relativement à la répartition de la production de logements futurs. 3 zones ont été distinguées : *plaines – coteaux – montagne* regroupant chacune des problématiques spécifiques. Ces prospectives seront présentées lors des réunions publiques qui seront animées sur les secteurs concernés dans les semaines à venir.

#### **4 – RPOS Assainissement.**

Le conseil municipal valide le rapport annuel du service assainissement : Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2016.

En ce qui concerne la tarification du service, inchangée depuis 2010, elle reste à 56 €/an pour la partie abonnement et 0.73 €/m<sup>3</sup> consommé ; la redevance pour l'agence de l'eau s'élevait pour sa part en 2016 à 0.15 €/m<sup>3</sup>. Pour mémoire le prix moyen de l'assainissement à Corbel s'établit ainsi à 1.35 €/m<sup>3</sup> (pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>).

#### **5 – Questions diverses**

La réfection des bassins et autres petits édifices endommagés a été retardée par la défection de

l'entreprise initialement mandatée. Le chantier sera réalisé en plusieurs étapes pendant l'été par l'entreprise Pierre Charquet du Désert d'Entremont.

La séance est levée à 00h55.

***Prochain conseil prévu le :***  
***Vendredi 07 juillet 2017 à 20h30***

 **LE MAIRE**

